

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement tenue le mardi 13 octobre 2020, à 19 h; en TEAMS

Étaient présents(es) : Personnel école : Chantal D'Amours , Chantale Boucher , Julie Nadeau , Luc Bouchard , Lyne Lefebvre , Diane Caron , Marie-Josée D'Amours , Alicia Garon-Lévesque

Parents d'élèves : Jean-François Lévesque , Marie-Andrée Audet , Sophie Poirier , Sophie Clavelier , Hubert Cotton , Elisabeth Lavoie

Membres de la communauté : Yves Mercier

Direction d'école : Karine Bernier , Catherine Fitzback

Personne du public :

Invités :

Secrétaire : Marie-Andrée Audet

Légende : = document papier
 = document courriel

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue	Mme Karine Bernier souhaite la bienvenue à toutes et à tous.	
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	L'assemblée débute à 19h02. La directrice, Mme Karine Bernier, ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée D'Amours</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté</p> <p><input type="checkbox"/> tel que présenté.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2020</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Hubert Cotton</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du 22 juin 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
<p>5. Nomination d'un président(e) pour l'année, parmi les parents membres du CÉ (formulaire 12)</p> <p>5.1. Nomination d'un(e) secrétaire pour l'année</p> <p>5.2. Nomination d'un(e) trésorière</p> <p>5.3. Liste des membres – formulaire 13</p> <p>5.4. Représentants au conseil d'établissement – formulaire 14</p> <p>5.5. Formulaire de dénonciation d'intérêts – formulaire 15</p>	<p>Notons qu'il n'y a pas de signature cette année en raison des mesures sanitaires de la COVID-19.</p> <p>Jean-François Lévesque propose (par courriel) Hubert Cotton à titre de président. Hubert Cotton accepte.</p> <p>Les membres présents proposent Jean-François Lévesque à titre de vice-président. Jean-François accepte.</p> <p>Chantale Boucher propose Marie-Andrée Audet à titre de secrétaire. Marie-Andrée Audet accepte.</p> <p>Chantale Boucher propose Elisabeth Lavoie à titre de trésorier(ère). Elisabeth Lavoie accepte.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Révision des règles de régie interne (adoption) (art. 63 et 67 LIP)</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Hubert Cotton de faire une rédaction épiciène du document, approuvé par tous les membres.</p> <p>QUE les règles de régie interne soient approuvées telles que présentées</p> <p>PROPOSÉ par Julie Nadeau,</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
<p>7. Calendrier des rencontres (consultation et adoption) (art. 67 LIP)</p>	<p>Les membres du conseil d'établissement déterminent le calendrier des rencontres. Ces dates ne rentrent pas en conflit avec le comité de parents ou le CA du CSS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> lundi, 23 novembre 2020 à 19h <input checked="" type="checkbox"/> lundi, 8 février 2021 à 19 h <input checked="" type="checkbox"/> lundi, 22 mars 2021 à 19 h <input checked="" type="checkbox"/> lundi, 10 mai 2021 à 19 h <input checked="" type="checkbox"/> lundi, 14 juin 2021 à 19 h <p>IL EST PROPOSÉ par Sophie Clavelier</p> <p>QUE le calendrier des rencontres soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	


SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>8. Correspondance</p> <p>8.1. Tableaux comparatifs concernant la loi 40 (courriel envoyé le 30 septembre)</p> <p>8.2. CCSÉHDAA (courriel envoyé le 30 septembre)</p>	<p>Un courriel a été envoyé le 30 septembre concernant la loi 40 et le CCSÉHDAA.</p>	
<p>9. Information du comité de parents</p> <p>9.1. Information du représentant</p>	<p>Le délégué n'a pas assisté à la rencontre.</p>	
<p>10. Direction</p> <p>10.1. Normes et modalités – information (art. 96. 13 – art. 96. 15)</p> <p>10.2. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école (adoption) (art. 75. 1 et 83. 1)</p>	<p>Mme Karine Bernier présente le document aux membres.</p> <p>Ce point est reporté à la prochaine rencontre compte tenu des modifications du 7 octobre 2020 au régime pédagogique relativement à l'évaluation des apprentissages puisque nous avons 2 bulletins ou lieu de 3.</p> <p>2 ajouts : deux surveillants ont été rajoutés dans la cour d'école, des grands et des petits.</p> <p>Les mêmes actions reviennent d'année en année.</p> <p>Les élèves de la maternelle à la 6^e année seront rencontrés d'ici décembre pour échanger sur les moyens à préconiser sur la gestion de conflit.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Chantale Boucher</p> <p>QUE le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école soit accepté.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>	<p>Ajouter ce point au CÉ de novembre.</p>

SUIVI À DONNER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>SUJET À DISCUTER</p> <p>10.3. Services offerts par l'école (art.83)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 orthopédagogues à 100% (Mélanie Parent et Nadine Pelletier) • 4 TES (Gaétane Boucher, Katherine Boucher, Véronique Petit et Marie-Pierre Sirois) • 1 psychoéducatrice (Marie-Josée D'Amours) • Orthophoniste (le centre de service va devoir trouver une ressource au privé) • 1 ergothérapeute • 1 psychologue <p>L'ergothérapeute, est-ce davantage pour les enseignants ou les élèves? L'offre de service n'est pas parvenue à la direction en date d'aujourd'hui.</p>
	<p>10.4. Dossiers à privilégier en 2020-2021</p> <p>10.4.1 COVID-19</p>	<p>Pouls des enseignants : Pour les 6^e, ça va bien le port du masque et le respect des consignes. Le nettoyage des mains avec le gel désinfectant, c'est un peu plus dur. En 5^e, ça va bien aussi. Le plus dur, ce sont les bulles. Les bulles éclatent rapidement, c'est ce qui est le plus difficile à contrôler. Les enfants sont résilients. Le fait d'avoir seulement 2 bulletins, c'est facilitant. Énormément d'absences en début d'année. Le parc-école a été ouvert aujourd'hui (1 désinfection/jour, idéalement le matin). Circulation dans l'école? Deux récréations (10 minutes entre les deux).</p>
	<p>10.4.2 Déplacement actif</p>	<p>Le comité Cosmos relance le projet. Est-ce que les enfants doivent porter un casque? Ça prend absolument un casque. Les élèves ont-ils été avisés?</p> <p>Transmettre l'information aux enfants/parents pour le port du casque.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>10.5. Parascolaire (information) 10.5.1. Photographie scolaire</p> <p>10.5.2. Activités parascolaires</p> <p>10.6. Service de garde (information) 10.6.1. État des inscriptions au service de garde</p> <p>10.6.2. Suivi nouveau personnel</p>	<p>La descente de la rue Pouliot vers l'école est dangereuse vers l'école (la chaussée est partagée par les automobilistes et les vélos). Cette situation dangereuse a été observée par Élisabeth Lavoie, Julie Nadeau, la brigadière, Marie-Andrée Audet. Pourquoi la piste cyclable n'est pas dans les deux sens, protégée par des bollards?</p> <p>Deux soumissions ont été demandées. À venir. M Luc explique que pour le moment, étant donné les mesures sanitaires imposées, il n'y aura pas de photo scolaire. Les mesures sanitaires disent que seules les personnes venant combler un besoin essentiel peuvent entrer dans l'école (un photographe ne peut donc pas entrer dans l'école).</p> <p>168 inscriptions (47% des élèves se sont inscrit à une activité).</p> <p>325 inscriptions au total pour 420 élèves. Il y a beaucoup d'élèves au service de garde. Si la région passe au rouge, un plan d'action est déjà construit pour l'école, pour le service, ce plan est en construction.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 225 réguliers - 100 sporadiques - 325 inscriptions au total pour 420 élèves. <p>1 technicienne (Diane Caron) 1 éducatrice classe principale (Nadine Normand) 13 éducatrices</p>	<p>Transmettre ces commentaires au comité transport actif.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>10.7. Activités éducatives et complémentaires (approbation) (art. 87 LIP)</p> <p>Voir ordre du jour</p> <p>11. Autres points</p> <p>11.1. Invitation du public</p> <p>11.2. Activités de financement</p> <p>11.3.</p> <p>11.4.</p> <p>12. Levée de l'assemblée</p>	<p>1 traiteur (cuisine)</p> <p>4 nouvelles éducatrices (Josée Champagne, Mylène Beaulieu, Émilie Lemieux et Myriam Dumas)</p> <p>Temporairement vacant : Sonia Marquis (maternité) et Joanie Bossé (remplacement autre milieu)</p> <p>Départs : Linda Tardif, Laurette Bouchard</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Luc Bouchard</p> <p>QUE les activités éducatives et complémentaires soient acceptées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité.</p> <p>Dans le calendrier mensuel : inscrire une notice pour inviter le public aux rencontres du CE, en leur mentionnant de faire part de leur désir au secrétariat.</p> <p>Vente de produits Pure, possibilité de faire un chèque. Suggestions? Sacs de collation (il s'agit d'un produit déjà offert). Il faudra tenir compte du fait qu'il ne sera pas possible de vendre des produits au porte-à-porte (Covid).</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Audet QUE la séance soit levée à 20h19.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	


Hubert Cotton, président(e)


Karine Bernier, directrice

